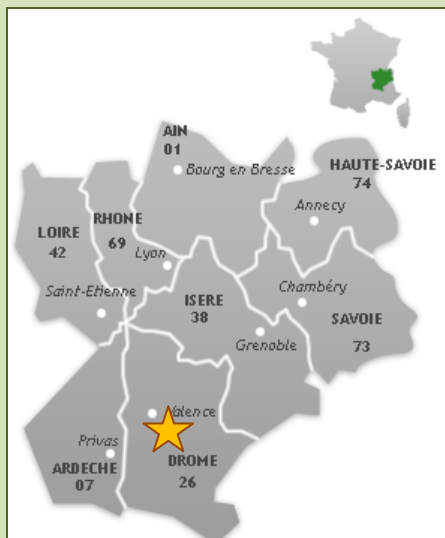


« RESEAU DE COOPERATION DES SERVICES A DOMICILE »

INFORMATIONS :

Territoire concerné :

Communauté de Communes du Val de Drôme



Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de Communes du Val de Drôme

Procédure Territoriale : aucune

Contact :

Emilie Billard

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE
DROME

04 75 25 43 82

ebillard@val-de-drome.com

L'ACTION

Descriptif

Création d'un réseau de coopération dans les services à domicile composés. Il vise à regrouper les structures œuvrant dans le domaine et les partenaires pour l'emploi (réunions régulières et actions communes).

Plusieurs objectifs :

- ✓ Améliorer la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi par de l'information collective, une plateforme d'évaluation des compétences, des sessions d'entretiens...Ils le nomment « cycle emploi » ;
- ✓ Développer la professionnalisation :
 - Réunions d'information pour les salariés en emploi direct sur le droit du travail et le droit à la formation ;
 - Rencontres formations : rencontre des salariés du secteur gérontologique (domicile et établissement) et bénévoles pour échanger sur leurs pratiques et construire une culture gérontologique commune. Elles sont organisées sur 2 cycles, un au printemps et à l'automne, 10 thèmes sont proposés sur des rencontres de 2 fois 2 heures ;
 - Construction d'un relais assistantes de vie sur le Val de Drôme. Il est destiné aux salariés en emploi direct et/ou mandataire pour venir échanger régulièrement sur leurs pratiques, mieux connaître leur droit à la formation etc.
- ✓ Développer la communication sur les services à domicile, outre des échanges réguliers avec les élus des communes sur les projets en cours, un répertoire des services à la population a été créé et édité. Il est décliné sur les 4 bassins de vie du territoire. A chaque rentrée, les élèves de maternelle et primaire se voient distribuer un répertoire, il est aussi à disposition dans les mairies, commerces et autres lieux stratégiques.

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) soutient au démarrage les services de portage de repas qui se mettent en place sur les communes qui n'en bénéficient pas actuellement. Elle soutient aussi le démarrage de réseaux de bénévoles qui ont pour objet le lien social et la solidarité avec les personnes âgées (type vieillir au village).

Cette action vise donc à répondre aux besoins des habitants et à améliorer leur bien-être en développant, structurant et qualifiant le secteur des services à domicile sur le Val de Drôme. Ce, dans le respect des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Les publics concernés par cette action sont :

- ✓ les habitants
- ✓ les salariés des services à domicile (dans les structures et en emploi direct)
- ✓ les demandeurs d'emploi
- ✓ les bénévoles

Dimension collective

Le projet a été mis en place par la CCVD en partenariat avec les acteurs cités plus bas.

CONTEXTE

Problème à résoudre

- ✓ L'inquiétude des structures locales relevant de l'économie sociale et solidaire face à l'ouverture aux entreprises du secteur des services à domiciles dans le cadre du plan Borloo en 2005.
- ✓ Les difficultés de recrutement que connaissent ces structures locales.
- ✓ Un grand nombre de salariés sans formation dans le secteur des services à domicile et qui connaissent mal leurs droits du travail et à la formation.

Partant de ces constats et de ces enjeux, et sachant que la qualité du service passait par la qualité de l'emploi, la CCVD a donc proposé de réunir tous ces acteurs, de créer un réseau pour mieux se connaître et mieux travailler ensemble.

Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Le vieillissement de la population qui permet le développement d'activités de services à domicile.
- ✓ Les besoins de recrutement communs aux structures ont permis de construire des actions communes sur ce sujet et de créer un partenariat entre ces structures et les acteurs pour l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale etc...).
- ✓ La volonté de la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation - DDTEFP (responsable du plan départemental des services à la personne) de soutenir les actions en faveur des salariés en emploi direct a conforté la CCVD dans ses axes de travail.

Les éléments ayant joué en sa défaveur

Le sentiment de concurrence et les difficultés financières auxquelles sont confrontées les structures de services ont freiné la mise en place d'actions communes, notamment concernant la formation de leurs salariés.

ÉMERGENCE DU PROJET

Genèse du projet

C'est la CCVD qui a initié le projet en répondant à un appel à projet européen.

Acteurs mobilisés

- ✓ ANPE (Pôle Emploi désormais)
- ✓ DIRECCTE (Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'emploi)
- ✓ AIDER (association locale pour l'emploi)
- ✓ Structures de services à domicile :
 - ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
 - EOVI
 - CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)de Livron
 - AIRE (Association Intermédiaire pour la Réinsertion à l'Emploi)
 - Regain (Association dédiée à l'accompagnement de fin de vie et aux soins palliatifs)
- ✓ Représentant du CDRA (Contrat de Développement Rhône Alpes)
- ✓ Représentant du CTEF (Contrat Territorial Emploi Formation)
- ✓ CIIC (Comité Local d'Information et de Coordination Gériatrique)
- ✓ Adjointe personnes âgées et handicapées au Conseil Général
- ✓ FEPEM (Fédération des Particuliers EMPloyeurs)
- ✓ Mission Locale vallée de la Drôme
- ✓ Vieillir au Village (association de bénévoles pour les personnes âgées)

Convergence des acteurs

Une volonté de la CCVD et des besoins pour l'emploi et la professionnalisation :
Besoin de recrutement d'un côté (structures), besoin de placement de l'autre (pôle emploi).
Besoin de professionnaliser d'un côté (FEPEM, Pôle Emploi..), besoin d'un service de qualité (les habitants, la FEPEM) de l'autre.

Processus de déclenchement

Le passage de l'idée à l'action s'est fait par la réponse à un appel à projet permettant le recrutement d'un chargé de mission pour développer l'action.

Phase préliminaire

Réalisation d'un diagnostic sur le thème de l'emploi et des services aux habitants aux entreprises et aux collectivités par un bureau d'études dans le cadre de la demande de financement.
La population n'a pas été associée à cette étape, le diagnostic s'est fait en interne.

Compléments auprès de Sylvie Boyer en attente

Phase de formalisation

Compléments auprès de Sylvie Boyer en attente

MISE EN ŒUVRE

Les étapes

3 ans dans le cadre du programme européen :

- ✓ 1 année de diagnostic
- ✓ 1 année de mise en place des actions et de test
- ✓ 1 année de rôdage (sans développement des activités)

Aujourd'hui, ils ne cherchent plus à développer mais à continuer avec ce qui existe :

- ✓ Les actions pour l'emploi perdurent
- ✓ Les rencontres formations se poursuivent
- ✓ Le répertoire des services est édité tous les deux ans
- ✓ Les membres du réseau se réunissent 2 fois par an pour échanger sur leurs actualités et les actions communes

Compétences mobilisées

- ✓ L'animation de réseau
- ✓ Connaissances sur la thématique des services au public

Coût de l'action

Environ 30 000 euros par an

- ✓ Aucun investissement
- ✓ Fonctionnement :
 - Un poste de chargée de mission
 - Consultant pour mettre en place les Rencontres formations
 - Edition du répertoire des services

Mode de financement : Europe, CG, Conseil Régional, DDTEFP, CPER (Contrat de Projet Etat-Région), CCVD.

Les difficultés rencontrées

- ✓ Difficulté de faire travailler les acteurs ensemble, surtout dans un secteur où ils entrent en concurrence.
- ✓ La compétence de la CCVD concernant cette mission, difficulté à trouver sa place aux côtés du Conseil Général et de la DDTEFP.

Solution apportée

- ✓ Ne forcer personne, essayer de respecter les choix des acteurs et d'aller dans leur sens
Echanges avec les partenaires cités plus haut pour trouver sa place dans le contexte institutionnel

RETOUR D'EXPERIENCE

Résultats Actuels

- ✓ Le répertoire des services est un outil très apprécié par les habitants et les élus communaux (8000 distribués tous les deux ans).
- ✓ Les formations (15 à 20 par an répartis sur 2 sessions) accueillent environ 150 personnes chaque année.
- ✓ Le « *cycle emploi* » reste très apprécié par les structures et donne des mises à l'emploi (50% des personnes qui vont en entretien se voient proposer un emploi).
- ✓ Les structures connaissent le Pôle emploi et y font appel pour leur recrutement hors période de « *cycle emploi* ».
- ✓ L'information circule mieux et plus entre les acteurs.

Résultats attendus dans le futur

Le prochain résultat attendu concerne le relais assistantes de vie. Il est souhaité qu'au moins 2 groupes se mettent en place sur le Val de Drôme.

Concernant les réseaux de bénévoles type Vieillir au Village, la CCVD souhaite soutenir les démarrages de toute association répondant aux mêmes objets.

Bilan de l'action

Enseignements retirés

La chargée de mission interrogée est arrivée en cours de projet, il est difficile pour elle de tirer des enseignements pour le moment.

Atteinte des objectifs

Les objectifs sont partiellement atteints. En effet, ceux affichés au départ étaient très ambitieux et sont difficiles à atteindre. Cependant, les actions mises en œuvre pour le moment répondent tout de même à une partie des besoins.

Par ailleurs, cela a permis à la collectivité de mieux les enjeux du secteur, d'échanger avec les acteurs et aux acteurs eux même de mieux se connaître.

Le problème majeur est qu' hormis le « *cycle emploi* », les structures du service à domicile se vivent plus en concurrence qu'en partenaires.

Effets inattendus

Une rencontre sur les services à domicile rassemblant les élus, les professionnels et bénévoles du secteur a mobilisé les élus communaux sur ces sujets et notamment ceux des CCAS. Ils ont décidé qu'il était important pour eux, dans leur fonction, d'en savoir plus sur les services aux populations. Depuis, après d'autres rencontres, une formation pour les élus des CCAS, un travail de redynamisation des CCAS est en cours sur le territoire (avec des formations, des analyses de besoins sociaux communes, du travail de partenariat avec le Conseil Général etc...)

TRANSFERABILITE

L'action n'a pas encore été transférée. Mais, l'ADMR a travaillé avec une mission locale dans le sud de la Drôme pour faire des informations collectives.

Le point clé d'un tel projet est d'être conscient des difficultés financières du secteur d'activité qui ne permettent pas de travailler un partenariat dans des conditions sereines.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

